



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

**SEANCE DU 20 FEVRIER 2024**

**DELIBERATION N° 2024-028**

**Objet : Conventions d'Université Côte d'Azur.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

**Vu** Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié par le décret n°2023-1310 du 27 décembre 2023 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens ;

**Approuve** les conventions d'Université Côte d'Azur comme recensées dans les tableaux joints à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Membres présents et représentés : **33**

Fait à Nice, le 20 février 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2024-028**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 14 mars 2024  
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 14 mars 2024

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :  
*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 20 février 2024

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	PRONTO CUISINE	PRESIDENT - M. COLIN	INSPE	DIRECTEUR ADMINISTRATIF - M. FAMELI	08/12/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à dispositon de locaux sur le site de Liégeard	01/01-2024 - 30/06/2024	8 640,00 €	0,00 €
	HETIS	DIRECTEUR GENERAL M. FOFANA	INSPE	DIRECTEUR ADMINISTRATIF - M. FAMELI	15/01/2024	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de Liegeard	15/01/2024	468,00 €	0,00 €
	UNION DES ORTHOPEDAGOGUES DE FRANCE	PRESIDENTE - MME CHALANGE	INSPE	DIRECTEUR - M. BRILLET	19/06/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de George V	28 - 29/10/2023	4 653,04 €	0,00 €
	ASSO CAP ECOLE	PRESIDENT - M. CHIOZZA	INSPE	DIRECTEUR - M. BRILLET	03/11/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de la Seyne-sur-mer	16/12/2023	2 302,80 €	0,00 €
	IFPVPS - CD83	ADMINISTRATEUR M. LEBRAS - PRESIDENT CD83	INSPE	DIRECTEUR - M. BRILLET	31/10/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan	01/09/2023 - 31/12/2023	40 000,00 €	0,00 €
	HETIS	DIRECTEUR GENERAL M. FOFANA - CD83	INSPE	DIRECTEUR - M. BRILLET	10/01/2024	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan	01/09/2023 - 31/12/2023	7 200,00 €	0,00 €
	ES BANQUE	DIRECTEUR GENERAL M. DEPOND	INSPE	DIRECTEUR - M. BRILLET	10/01/2024	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan	18/09/2023 - 08/03/2024	6 615,00 €	0,00 €

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT (Recette)	Montant HT (Dépense)	GESTION
2023/436	2023/10/23	Autre projet valo	Convention pluriannuelle d'objectifs Université Côte d'Azur / Association Recherche et Avenir	REA			Signé	37.9	2023/11/03	0,00 €	160 000,00 €	Université Côte d'Azur
Nombre pour Autre projet valo : 1										0,00 €	160 000,00 €	
2023/364	2023/09/11	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel Mme Anna POPKOVA (2)				Signé	2.8	2023/07/05	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/365	2023/09/11	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel Mme Anna POPKOVA				Signé	0.5	2023/10/11	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/452	2023/10/31	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - Mme Aurélie FARNET				Signé	3.0	2023/10/02	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/466	2023/11/14	Projet DiRVED	Convention collaborateur occasionnel - Mme Mireille GERIBALDI		ICN/CNRS UMR7272		Signé	24.0	-	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/467	2023/11/14	Projet DiRVED	Convention Collaborateur occasionnel- M. Daniel MOATTI		UPR 3820		Signé	24.0	-	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/468	2023/11/14	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - M. Ammar GUESMI		GREDEG/CNRS UMR6227		Signé	24.0	-	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/516	2023/12/11	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - M Arnaud BEAUVILLE		CNRS UMR6621		En Négociation	24.0	2023/09/01	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
2023/528	2023/12/22	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel Mme Brenda QUERON				Signé	3.0	2023/12/18	0,00 €	-	Université Côte d'Azur
Nombre pour Projet DiRVED : 8										0,00 €	0,00 €	
2023/351	2023/08/30	Convention de reversement	Convention de reversement UCA/CNRS - CPJ Cornéli	CNRS DR20	CEPAM/CNRS UMR6130		Signé	34.7	2023/10/10	0,00 €	200 000,00 €	Université Côte d'Azur
Nombre pour Convention de reversement : 1										0,00 €	200 000,00 €	

Nombre total de contrats : 10  
 Montant total recettes : 0,00 €  
 Montant total dépenses: 360 000,00 €

**Signature(s) électronique(s) du présent document**

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

**Digital signature(s) of this document**

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.